

TARIFS 2025

> Accueil périscolaire : facturation à la ½ heure

REGIMES	Tarifs ½ h - Résidents SIVU*	Tarifs ½ h - Résidents HORS SIVU
Ressortissants CAF et MSA QF ⁴ > 1201	0,95 €	1,10 €
Ressortissants CAF et MSA QF ³ de 761 à 1200	0,90 €	1,05 €
Ressortissants CAF et MSA QF ² de 581 à 760	0,85 €	1,00 €
Ressortissants CAF et MSA QF ¹ de 0 à 580	0,80 €	0,90 €

> Accueil de loisirs : facturation à ½ journée, journée sur la plage horaire de 8h à 18h

REGIMES	Quotients Familiaux	Tarifs – Résidents SIVU*				Tarifs – Résidents HORS SIVU			
		Journée avec repas	½ journée avec repas	Journée sans repas	½ journée sans repas	Journée avec repas	½ journée avec repas	Journée sans repas	½ journée sans repas
	QF ⁴ > 1201	15,89 €	10,89 €	11,90 €	6,90 €	18,89 €	12,89 €	14,90 €	8,90 €
	QF ³ de 761 à 1200	13,89 €	9,89 €	9,90 €	5,90 €	16,89 €	11,89 €	12,90 €	7,90 €
<u>CAF et</u>	QF ² de 581 et 760	11,89 €	8,89 €	7,90 €	4,90 €	14,89 €	10,89 €	10,90 €	6,90 €
<u>MSA</u>	QF ¹ de 0 à 580	9,89 €	7,89 €	5,90 €	3,90 €	12,89 €	9,89 €	8,90 €	5,90 €

Majoration : Accueil avant 8h = 0,80 € la ½ heure - Départ après 18h = 0,80 € la ½ heure

! Facturation mensuelle, dès lors qu'elle dépasse 15 €, dans le cas contraire, facturation trimestrielle. Facturation trimestrielle de 15 € appliquée, pour toutes les factures trimestrielles en deçà de ce montant. Trimestres établis comme suit : du 1^{er} septembre au 31 décembre, du 1^{er} janvier au 31 mars et du 1^{er} avril au 3 juillet.

Supplément pour les sorties uniquement si – de 3 jours d'inscription dans la semaine : (5 € résidents SIVU – 7 € non résidents SIVU)

***Communes adhérentes au SIVU :** St Fort sur Gironde, Lorignac, St Dizant du Gua, St Genis de Saintonge, Plassac, St Sigismond de Clermont, Bois, Champagnolles, St Germain du Seudre, Clion, Mosnac, St Georges Antignac, St Grégoire d'Ardenes.